

Compte-rendu réunion du 21 novembre 2025

Réunion du Comité de Suivi des
 Approvisionnements
 ONICL/Ministère de l'intérieur/Ministère des
 finances/FNCL

Participants :	- ONICL, représenté par son Directeur M. Bilal HAJOUJI et son équipe - Représentants du ministère de l'intérieur et du ministère des finances - FNCL, représentée par son Président M. Omar YACOUBI SOUSSANE, Mmes Salima GUERSEL (CASA GRAINS), Ibtissam SELMANI (IZDA) et Siham FELLAOU (FNCL), et MM. Charaf DAFER (DNCD), Hassan HAMDI (FASSIA LOGISTIQUE), Younes BASRI (UMPC), Mly Mustapha CHRIFI ALAOUI (AMIPA), Hanine TAZI (FNCL).
----------------	---

Objectifs de la réunion

La réunion a été organisée dans le cadre de la concertation sur les modalités d'importation pour le prochain semestre, à l'approche de l'échéance du 31 décembre concernant la prime forfaitaire et la prime de stockage. Cette réunion était également une occasion d'aborder d'autres sujets liés à l'activité céréalière.

Ordre du jour de la réunion :

1. Analyse de la conjoncture actuelle du marché du blé tendre ;
2. Concertation sur les modalités d'importation du blé tendre pour le prochain semestre ;
3. Gestion des AO d'orge relatifs aux ordres de service en cours, suite à la mesure de soutien direct aux éleveurs, mise en place par le ministère de l'agriculture ;
4. Demande d'appui de l'ONICL concernant la procédure de quarantaine exigée par l'ONSSA pour le maïs en provenance du Brésil et des États-Unis.

Analyse de la conjoncture actuelle du marché du blé tendre

Madame EL OUKLI a introduit la réunion en présentant les indicateurs clés sur la situation du marché :

La conjoncture mondiale est jugée **très favorable**. Le bilan mondial du blé tendre en octobre 2025 (selon le CIC) est très confortable, avec des perspectives pour 2025-2026 d'une production record de **827 millions de tonnes**, soit une hausse de 3,4 % par rapport à l'année précédente. **L'abondance de la production chez les grands exportateurs a entraîné une baisse des prix.**

Bilan Mondial du blé tendre (Octobre 2025)

En MT	22/23	23/24	24/25	25/26	Var (%)
Stock initial	275	284	273	267	-2,4%
Production	803	795	800	827	3,4%
Echanges	208	214	197	208	5,9%
Utilisation	794	806	807	820	1,6%
Stock final	284	273	267	275	2,9%

(Source CIC)

De son côté, le Président de la FNCL a présenté un aperçu sur l'environnement actuel du marché mondial du blé tendre ainsi que sur le déroulement des importations :

- Le cours du blé tendre est en baisse depuis avril. Le prix sortie port se situe autour de **260 DH le quintal** ;
- **C'est une situation historique**, car cela fait longtemps que le marché mondial du blé tendre n'avait affiché un tel niveau de prix sur une période prolongée. Cette baisse s'explique principalement par les bonnes récoltes de la campagne 2024/2025 dans l'hémisphère Nord, mais également dans l'hémisphère Sud (Argentine et Australie), auxquelles s'ajoutent les stocks résiduels de la campagne précédente ;
- Les récoltes dans l'hémisphère Sud, notamment en **Argentine et en Australie, s'annoncent excellentes**. La récolte vient de débuter en Argentine, et les premiers chargements à destination du Maroc sont prévus en décembre, pour une arrivée en janvier 2026 ;
- À ce niveau de prix, **la prime forfaitaire est nulle**, ce qui permet de réaliser des économies significatives pour le budget de l'État ;
- La France, principal fournisseur du Royaume en blé tendre, commercialise actuellement à des prix proches, voire inférieurs, à son coût de revient, ce qui remet en question la pertinence économique de cette situation.

Qualité / Prix du Blé par origine :

- **Blé Français** : Il reste la base, nécessitant d'être mélangé à d'autres qualités pour atteindre les exigences du marché en termes de teneur en protéines ;
- **Blé Russe** : Il présente une bonne qualité (12,5 % de protéines) mais est un peu plus cher. Les livraisons ont commencé en novembre ;
- **Blé Argentin** : Les importateurs sont engagés sur cette origine car elle est compétitive. Les premiers chargements sont attendus début décembre. L'Argentine devra écouler rapidement son blé en décembre et janvier faute de capacités de stockage suffisantes ;
- **Blé Américain** : Deux bateaux de blé américain ont été réalisés au printemps 2025 grâce à des opportunités de fret. Le blé américain, qui est abondant et souvent de qualité supérieure, est actuellement un peu cher.

Concertation sur les modalités d'importation du blé tendre pour le prochain semestre

Rappel du cadre des dispositifs en cours qui arrivent à échéance le 31 décembre :

Dispositif 1: Soutien à la constitution, par les importateurs, d'un stock de blé tendre importé.

- Prime de stockage pour le BT d'importation:
- Stock cible : max 8 millions de quintaux à un moment donné ;
- Période d'éligibilité : importations réalisées entre le 1er avril et 31 décembre 2025 ;
- Montant de la prime : 2,5 dh/ql/quinzaine. La durée minimale de stockage est de 2 mois avec possibilité de reconduction.

Dispositif 2: Restitution à l'importation du blé tendre meunier.

- Prime forfaitaire à régler par l'Etat au profit des importateurs dans le cas où le prix de revient sortie port calculé est supérieur à 270 Dh/QL;
- Période d'éligibilité : importations réalisées entre le 1er Mai et le 31 décembre 2025 ;

Discussions concernant la reconduite du dispositif 1 : Soutien à la constitution, par les importateurs, d'un stock de blé tendre importé

- ✓ Le président de la FNCL a salué les efforts déployés par l'État pour la mise en place de ce dispositif. Un budget de **78,5 millions de dirhams** a été alloué jusqu'en octobre 2025, selon l'ONICL ;
- ✓ **Le taux de réalisation moyen est de 30 %** (soit 2,24 millions de quintaux en moyenne, contre un objectif de 8 millions de quintaux), avec un maximum de 4,14 millions de quintaux atteint lors de la deuxième quinzaine d'octobre ;
- ✓ Les opérateurs estiment que ce système permet de constituer environ **un mois de stock supplémentaire**. Toutefois, l'utilisation partielle, en deçà de la moitié de la capacité prévue, confirme que la prime n'est pas jugée suffisamment incitative par l'ensemble des opérateurs ;
- ✓ Le ministère de l'Intérieur est intervenu en rappelant que le stock constitue un outil essentiel pour faire face aux imprévus liés à la hausse des prix, qu'ils soient d'origine géopolitique, logistique ou climatique. À l'approche du mois de Ramadan, il a souligné l'importance de profiter de la conjoncture favorable du marché pour constituer du stock ;
- ✓ Le ministère a également précisé la distinction entre les différents types de stocks :
Le stock outil, est un stock indispensable au bon déroulement de la production ;
Le stock de sécurité, est un stock qui doit être géré et mobilisé sur ordre de l'État. Les coûts de maintien de ce stock devront être supportés par l'Etat, d'où l'intérêt de maintenir ce dispositif ;
Le stock stratégique, est un objectif à atteindre pour garantir la souveraineté alimentaire du pays.

Discussions sur la reconduite du dispositif 2 : Restitution à l'importation du blé tendre meunier

- ✓ Les représentants des ministères des Finances et de l'Intérieur ont rappelé que la prime forfaitaire, instaurée depuis novembre 2021, visait à répondre à une conjoncture particulière post-Covid-19 et à faire face aux fluctuations du cours du blé, pour **maintenir le prix du pain vendu au consommateur à 1,20DH**. L'objectif étant de revenir au mode normal ;
Question posée à la FNCL par le ministère des finances : pourquoi maintenir ce dispositif alors que les prix sont actuellement bas ? Il convient de rappeler que l'État continue de soutenir le secteur, notamment par la suppression des droits de douane.

Réponse de la FNCL :

- ✓ Dans le cadre du dispositif de prime destiné à l'appui au consommateur final, le système reste pénalisant pour les opérateurs : ils vendent avec une marge négative, corrigée seulement après un long délai lié au versement de la prime. Cette gestion fragilise la trésorerie des entreprises ;
- ✓ Le maintien de la prime forfaitaire constitue une assurance face aux imprévus du marché. Elle offre aux opérateurs **la garantie de pouvoir s'engager sur des achats à terme**. Il est donc plus judicieux de conserver ce dispositif : en cas de prix bas, la prime devient nulle, mais si les cours rebondissent, sa reconduction tardive pourraient bloquer les achats de blé tendre pendant le premier mois d'augmentation des cours ;
- ✓ Bien que les cours du blé aient baissé sur le marché mondial, le marché a atteint le niveau de prix plancher, d'autant plus que l'écart entre le prix actuel et le prix cible de 270 DH/quintal n'est que de 10 DH/quintal ;
- ✓ La production nationale demeure **insuffisante** et la collecte nécessite toujours des mélanges avec des qualités de blé importé afin de répondre aux exigences du marché, notamment en termes de couleur et de qualité.

Gestion des AO d'orge relatifs aux ordres de service en cours, suite à la mesure de soutien direct aux éleveurs mise en place par le ministère de l'agriculture

Aperçu sur le marché d'orge :

- L'orge est disponible sur le marché national (plus d'un million de quintaux) ;
- Les prix des aliments pour bétail (y compris l'orge) ont augmenté, le prix d'orge est passé de 250 dirhams à environ 280 dirhams le quintal. Le prix de vente en sortie dépôt (mis en sac) est autour de 2,90 dirhams le kilogramme, ce qui est cohérent avec le marché.

Gestion des ordres de service en cours, suite à la mesure de soutien aux éleveurs mis en place par l'Etat :

• Les opérateurs se réjouissent du nouveau programme de soutien (subventions directes aux éleveurs), car il permet l'expression du libre marché et le choix des produits.

• Il y a une urgence à **résilier rapidement** les contrats relatifs au programme précédent pour l'orge, afin de libérer les quantités résiduelles des livraisons effectuées aux centres relais, évitant ainsi la confusion chez les éleveurs (entre l'orge subventionnée à 2 dirhams et l'orge libre à 2,90 dirhams).

Il a été convenu avec l'ONICL que les opérateurs concernés lui adresseraient une demande de résiliation à l'amiable. Les membres de la FNCL concernés ont été informés de cette disposition.

Demande d'appui de l'ONICL concernant la procédure de quarantaine exigée par l'ONSSA pour le maïs en provenance du Brésil et des États-Unis

Le Président de la FNCL a profité de cette réunion pour solliciter l'appui de l'ONICL auprès de la Direction Générale de l'ONSSA, en vue de **lever la mesure imposant une quarantaine à partir de la date d'arrivée** pour le maïs en provenance du Brésil et des États-Unis, et de **retourner à la procédure habituelle**, appliquée durant les deux dernières années, qui prévoit une **quarantaine comptabilisée à partir de la date d'embarquement**.